

*Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques***BILAN**

→ Dans le cas où un soutien est octroyé, le versement de la subvention interviendra en une seule fois et après la **transmission du dossier bilan ainsi que d'un courrier d'appel de fonds**. Ces documents doivent être transmis dans un délai de trois mois maximum suivant la date de l'évènement.

Au-delà du délai de transmission des pièces la subvention ne sera pas versée.

→ Ce dossier complété - accompagné d'un courrier d'appel de fonds - doit être renvoyé à l'adresse suivante : soutiencolloque@grandlyon.com

Nom de l'établissement ou de la structure	
Intitulé de l'évènement	
Dates auxquelles il s'est déroulé	
Personne en charge du dossier <i>(nom, téléphone, adresse mail)</i>	

BILAN DE L'ÉVÈNEMENTRésultats obtenus

(par rapport aux objectifs fixés)

<u>Nombre de participants</u>	
<u>Suites envisagées</u>	

BUDGET REALISE DE L'EVENEMENT

Budget total	
Total des charges	
Total des produits	
Total des subventions perçues	
